



BILAN DÉCHETS 2016

Qualité et prix du service public pour
l'élimination des déchets

Communauté de Communes de Cèze Cévennes
120 Route d'Uzès prolongée - 30500 Saint-Ambroix



1

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CÈZE CÉVENNES

Présentation	3
Organisation du service des déchets ménagers	3
Collecte et traitement des déchets suivant la zone du territoire	4

2

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Gestion des ordures ménagères et assimilées	5
Tonnage collecté et coûts de gestion des ordures ménagères	6

3

COLLECTE SÉLECTIVE

Gestion de la collecte sélective	7
Collecte du verre	7
Collecte du papier et papier-cartonnettes	9
Collecte des emballages	9
Coûts et recettes : collecte papiers et emballages	10

4

LES DÉCHÈTERIES

Gestion des déchèteries	12
Collecte en déchèterie : Tonnage	13
Coûts de gestion et recettes	13

5

BILAN GESTION DES DÉCHETS

Coûts de gestion des déchets et recettes	15
--	----

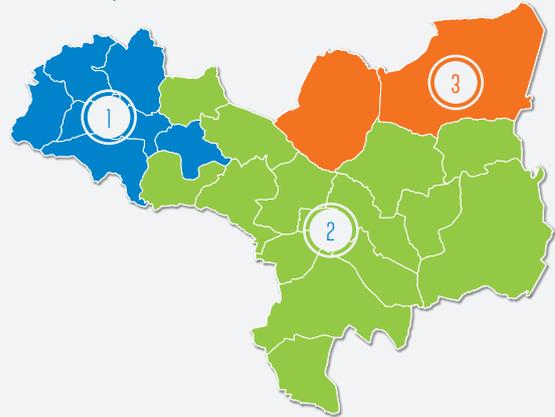
1 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CÈZE CÉVENNES

Présentation

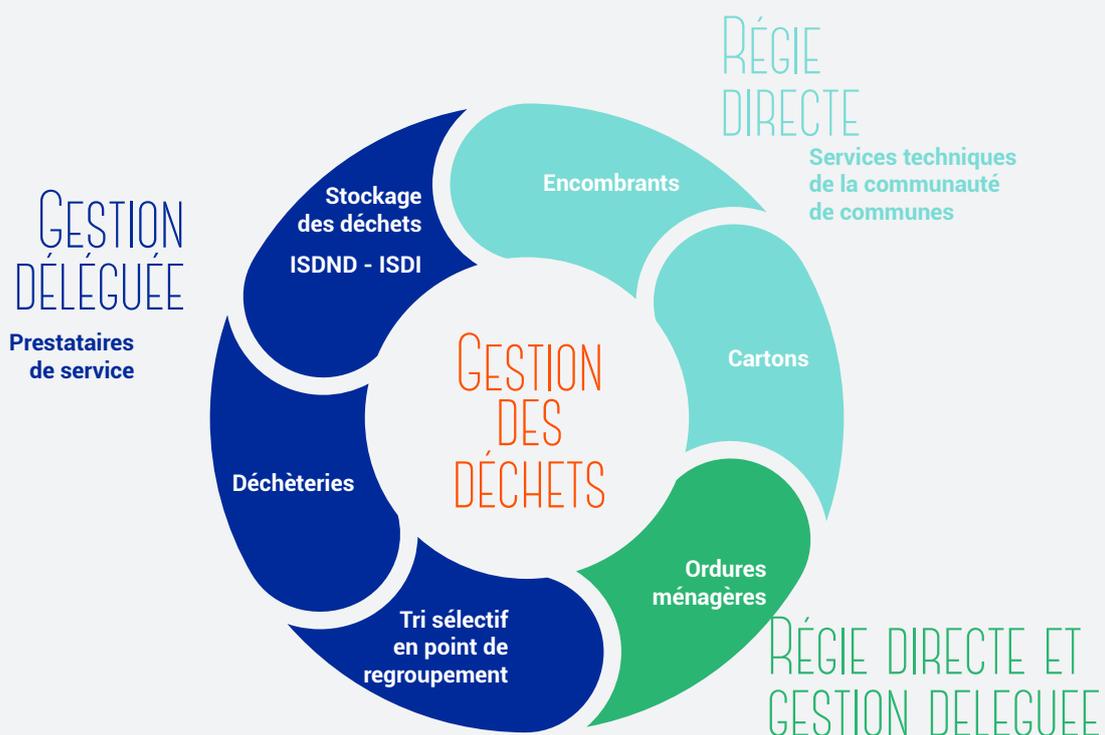
La communauté de communes de Cèze Cévennes, formée de 23 communes, se situe au Nord du Gard, et inclut une commune du Sud de l'Ardèche.

Organisation du service des déchets ménagers

Le service public d'élimination des déchets des ménages se compose de deux missions, la collecte et le traitement, qui se font sur notre collectivité de manière différentielle selon trois zones du territoire (voir carte). Cette hétérogénéité de fonctionnement du service public des déchets s'explique par plusieurs facteurs : un héritage d'un fonctionnement antérieur à la création de la communauté de communes de Cèze Cévennes, la complexification de la gestion des déchets, la volonté d'optimisation du service, le développement de collectes sélectives et des déchèteries.

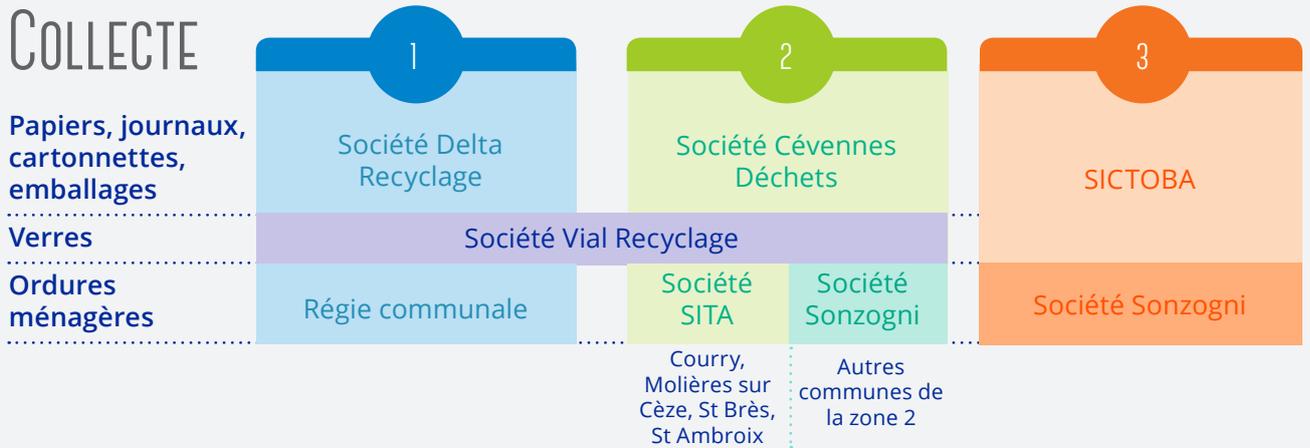


Pour gérer le service public des déchets ménagers, la collectivité a le choix entre la gestion directe ou la gestion déléguée. Dans le premier cas, la collectivité décide d'internaliser le service en assumant les dépenses d'équipements (bacs, camions...) ainsi que l'exploitation du service (personnel territorial). Dans le second cas, la conception, la réalisation et l'exploitation du service sont assurées par des entreprises extérieures, régies par le code des marchés publics.

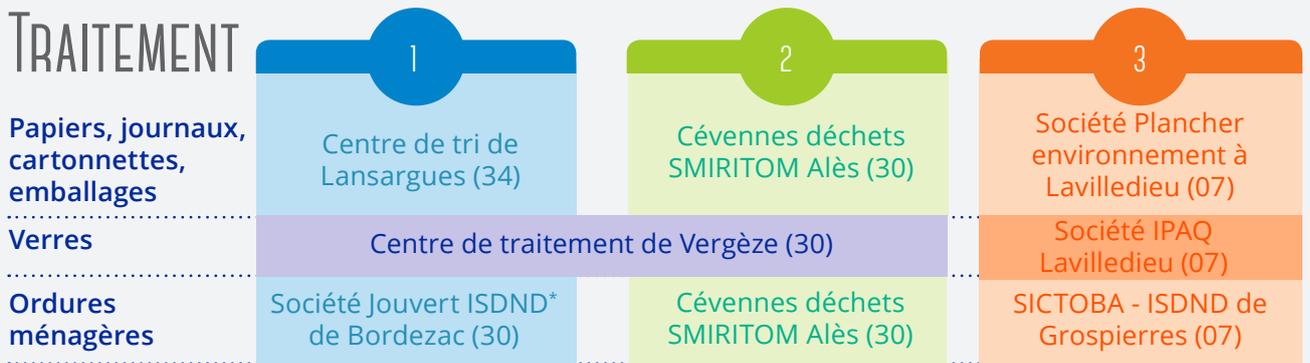


Collecte et traitement des déchets suivant la zone du territoire

COLLECTE



TRAITEMENT



DÉCHÈTERIE



Au-delà des missions de collecte et de traitement des déchets ménagers, la communauté de communes encourage la pratique du compostage individuel en fournissant aux personnes du territoire qui le souhaitent des composteurs au prix de 20 €.

2

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Gestion des ordures ménagères et assimilées

La collecte des ordures ménagères s'effectue de manière différente sur le territoire; en porte à porte ou en point de regroupement. La majorité de la collecte s'effectue en bacs de regroupement de 660 L, certains quartiers sont dotés de bacs individuels, d'autres encore déposent simplement leurs déchets en sacs qu'ils placent dans la rue devant leur habitation le jour de la collecte.

Depuis 2012, la communauté de communes met en place progressivement des points de regroupement afin d'optimiser la collecte des ordures ménagères.

- La collecte des ordures ménagères et assimilées est assurée :

par des prestataires

SITA SUD pour les communes de Courry, Molières sur Cèze, Saint Ambroix et Saint-Brès ;

Société SONZOGNI Environnement pour les communes d'Allègre les Fumades, Barjac, Méjannes le Clap, Navacelles, Potelières, Rivières, Rochegude, Saint-Denis, Saint Jean de Maruéjols et Avéjan, Saint Privat de Champclos, Saint Sauveur de Cruzières, Saint Victor de Malcap et Tharaux ;

JOUVERT pour les communes de Bordezac, Gagnières, Meyrannes, Peyremale et Robiac - Rochessadoule

en régie communale

Pour la commune de Bessèges

- Une fois collectées les ordures ménagères sont dirigées vers :

L'usine de tri-mécano-biologique de Salindres gérée par le SMIRITOM

Pour les déchets des communes d'Allègre les Fumades, Courry, Méjannes le Clap, Molières sur Cèze, Navacelles, Potelières, Rivières, Rochegude, St-Ambroix, St-Brès, St Denis, St Jean de Maruejols, St Privat de Champclos, St Victor de Malcap et Tharaux ;

L'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Bordezac, propriété de la Collectivité, gérée par la Société Jouvert

Pour les déchets des communes de Bessèges, Bordezac, Gagnières, Meyrannes, Peyremale et Robiac-Rochessadoule ;

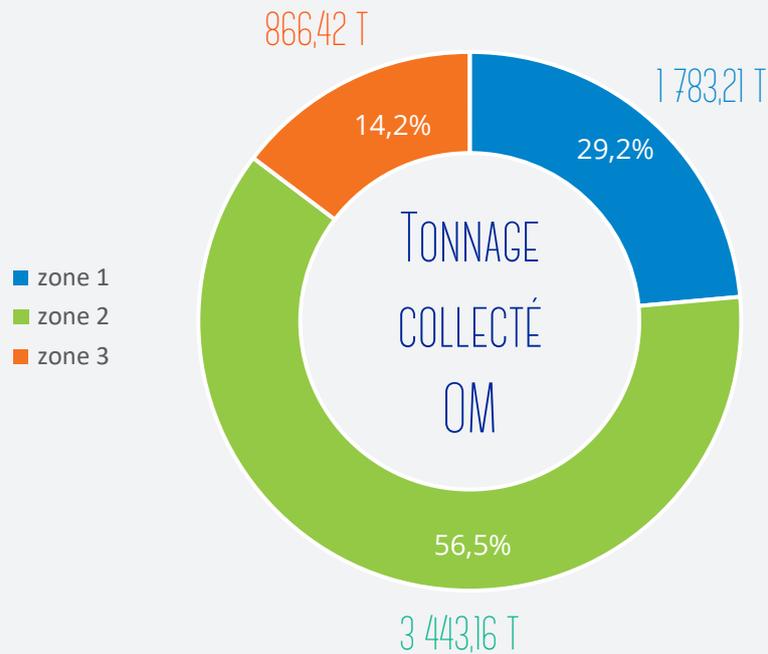
L'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Grospièrres gérée par le SICTOBA

Pour les déchets des communes de Barjac et St Sauveur de Cruzières.

La fréquence de collecte des ordures ménagères varie suivant les communes et les périodes de l'année.

Tonnage collecté et coûts de gestion des ordures ménagères (TTC)

COLLECTE OM 2016 : 6 092,79 TONNES



COÛTS COLLECTE ET TRAITEMENT DES OM TTC: 1 825 906 EUROS

1	Collecte Jouvert	Collecte	164 269 €	546 031 €
	Collecte en régie communale Bessèges	Collecte	183 245 €	
	Société Jouvert	Traitement ISDND	105 600 €	
		Frais de personnel gardiennage ISDI et ISDND	34 965 €	
	Taxe d'état	TGAP	57 952 €	
2	Société SITA Suez	Collecte	299 505 €	1 080 029 €
	Société Sonzogni	Collecte	319 871 €	
		Nettoyage des bacs	34 210 €	
	SMIRITOM	Traitement	426 443 €	
3	Société Sonzogni	Collecte	66 553 €	199 846 €
	SICTOBA	Traitement	133 293 €	

3

COLLECTE SÉLECTIVE

La communauté de communes de Cèze Cévennes a mis en place un service de collecte sélective afin de valoriser les matériaux recyclables. La collecte s'effectue en colonnes ou en bacs.

Chaque habitant du territoire peut venir déposer dans les colonnes de tri ses matériaux recyclables mais de manière différenciée en fonction des 3 zones du territoire.

COLONNE/BAC	1	2	3
BLEU	Papiers, Journaux, Cartonnettes	Papiers, Journaux	
JAUNE	Emballages sans Cartonnettes	Emballages	Emballages, Papiers, Journaux
VERT	Verres	Verres	Verres

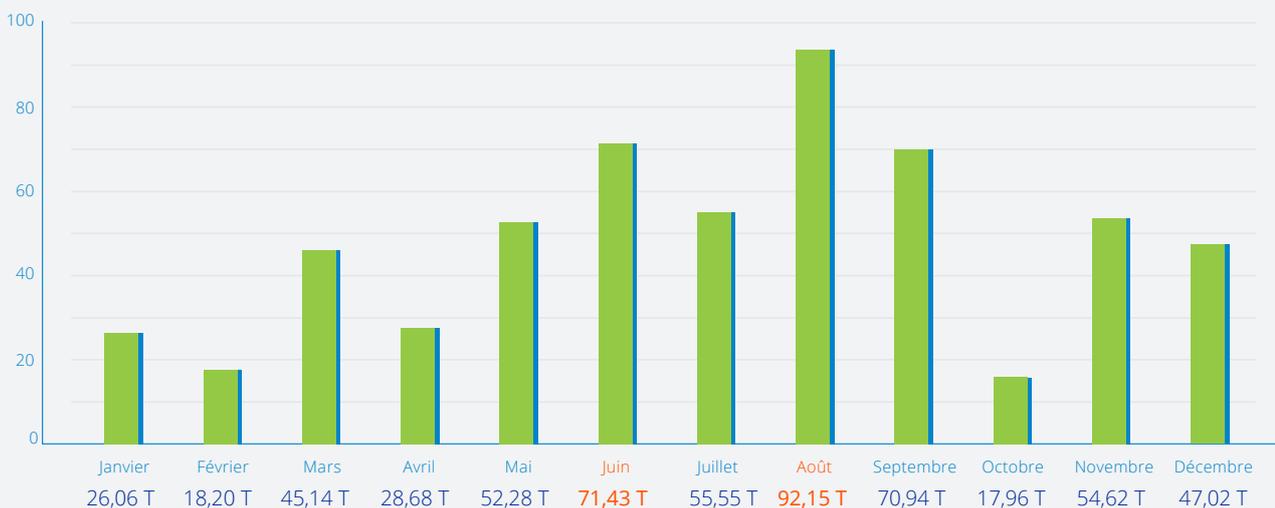
Collecte du Verre : Tonnage - Coûts et recettes TTC

Les chiffres exposés ci-après sont issus de la collecte du verre sur les zones 1 et 2 du territoire. Sur ces zones, la collecte est effectuée par la Société Vial Recyclage, le traitement se faisant à Vergèze (30). Les recettes sont issues de la revente du verre et sont versées par O-I Manufacturing.

Pour la zone 3 consultez le site www.sictoba.fr.

COLLECTE VERRES 2016 : 580,02 TONNES

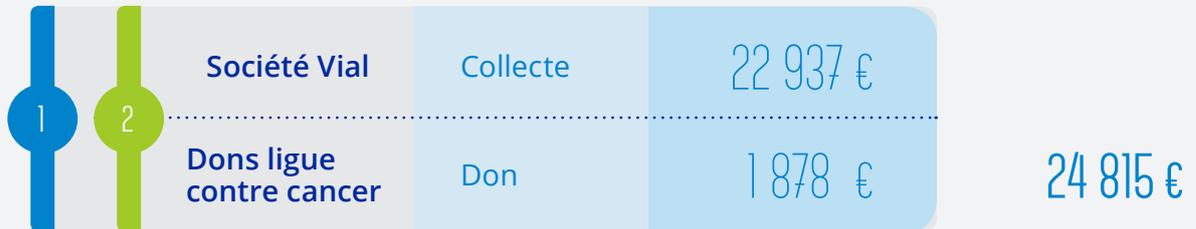
ZONES 1 ET 2



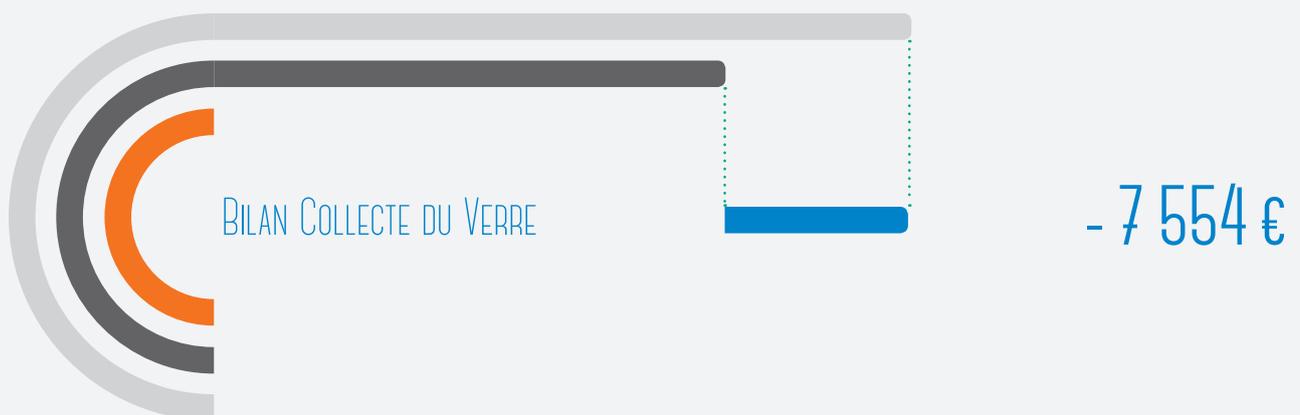
COLLECTE VERRES 2016

ZONES 1 ET 2

COÛTS : 24 815 EUROS



RECETTES : 17 261 EUROS

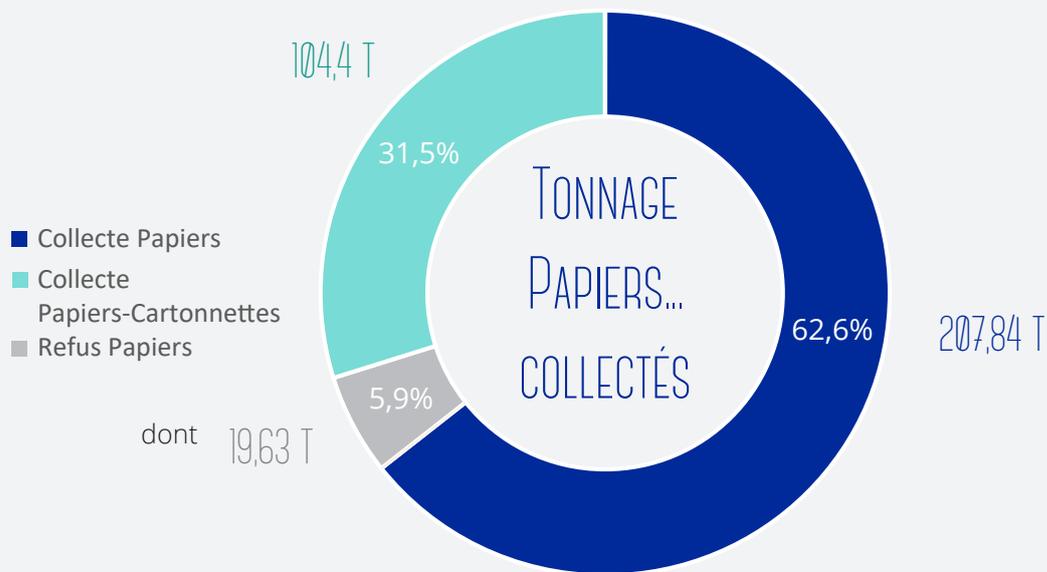


Collecte du Papier et du Papier-Cartonnettes : Tonnage

Les chiffres exposés ci-après sont issus de la collecte du papier-cartonnettes en zone 1 et du papier en zone 2 du territoire. La collecte est effectuée par la Société Delta Recyclage en zone 1 et par la Société Cévennes déchets en zone 2, le traitement se faisant au centre de tri de Lansargues pour la zone 1 et au centre de tri d'Alès pour la zone 2. Pour la zone 3 consultez le site www.sictoba.fr.

COLLECTE PAPIERS 2016 : 331,87 TONNES

ZONES 1 ET 2

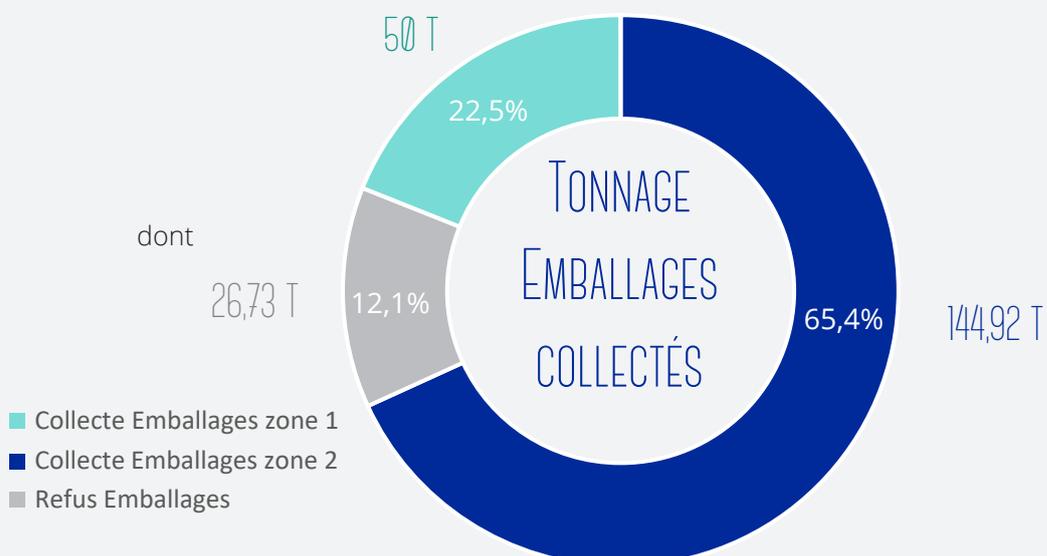


Collecte des emballages : Tonnage

Les emballages sont définis comme étant les briques cartonnettes, les emballages métalliques et les emballages plastiques. Les chiffres exposés ci-après sont issus de la collecte des emballages sur les zones 1 et 2 du territoire. La collecte est effectuée par la Société Delta Recyclage en zone 1 et par la Société Cévennes déchets en zone 2, le traitement se faisant au centre de tri de Lansargues pour la zone 1 et au centre de tri d'Alès pour la zone 2. Pour la zone 3 consulter le site www.sictoba.fr.

COLLECTE EMBALLAGES 2016 : 221,65 TONNES

ZONES 1 ET 2



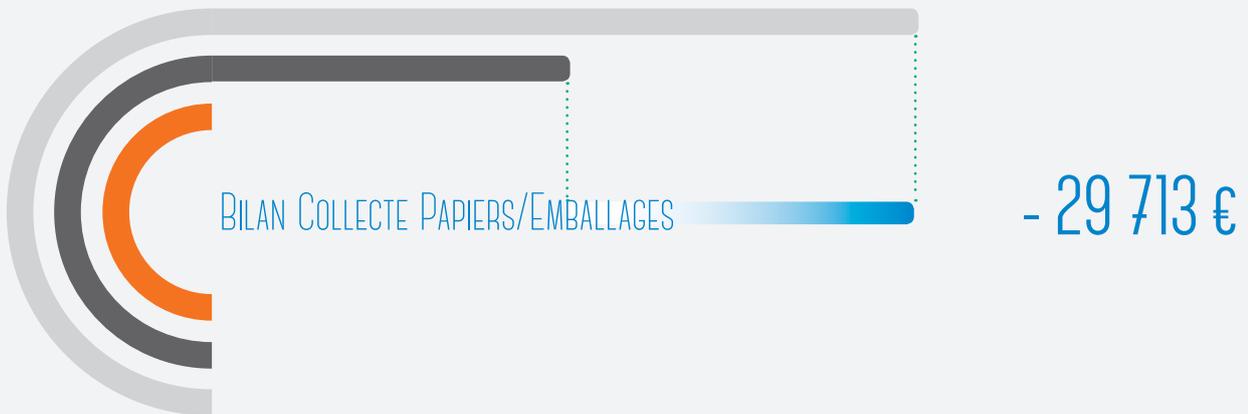
COÛTS ET RECETTES : COLLECTE PAPIER ET EMBALLAGES 2016

COÛTS TTC : 194 235 EUROS

1	Société Delta Recyclage	Collecte Papiers- Cartonnettes	6 930 €	51 623 €
		Traitement Papiers- Cartonnettes	9 121 €	
		Collecte Emballages	14 946 €	
		Traitement Emballages	20 626 €	
2	Société Cévennes déchets	Collecte Papiers	13 717 €	126 463 €
		Collecte Emballages	48 620 €	
	SMIRITOM	Traitement Papiers	14 065 €	
		Refus papiers	2 675 €	
		Traitement Emballages	43 744 €	
		Refus Emballages	3 642 €	
3	SICTOBA	Collecte et traitement papiers et emballages	16 149 €	16 149 €

RECETTES TTC: 164 522 EUROS

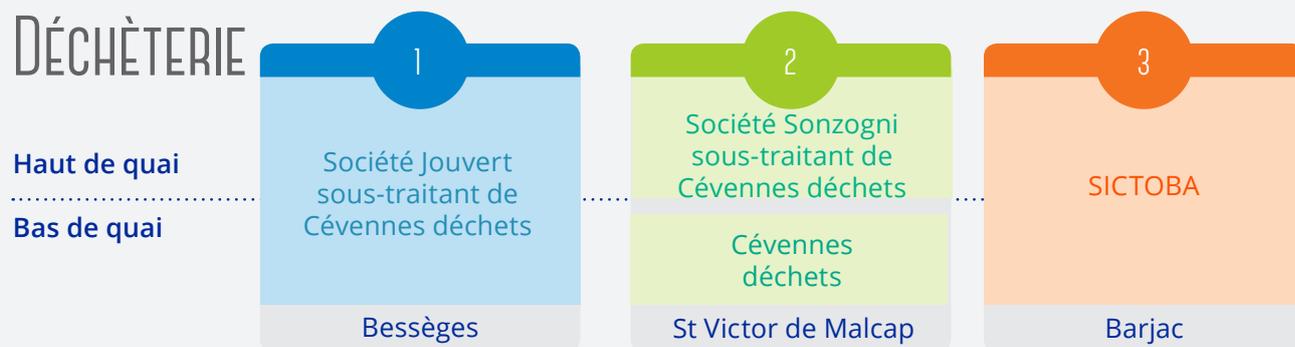
1	Delta recyclage	Revente Papier et emballages	16 517 €	16 517 €
2	Cévennes déchets	Revente du Papier collecté	2 357 €	10 566 €
		Revente des emballages	8 209 €	
1	Adelphe	Reversement éco-organisme	110 421 €	137 439 €
		Ecofolio	Reversement éco-organisme	



4 LES DÉCHÈTERIES

Gestion des déchèteries

On compte 3 déchèteries dans la communauté de communes de Cèze Cévennes, sur les communes de Bessèges, Sant Victor de Malcap et Barjac. Le gardiennage des déchèteries est confié à un prestataire sur les communes de Bessèges et de Saint Victor de Malcap et au syndicat SICTOBA pour la commune de Barjac.



Les apports de déchets dans les 3 déchèteries se font en bennes pour les matériaux les plus courants (gravats, bois, encombrants, cartons, végétaux, ferrailles) et dans des conteneurs spécifiques pour les déchets particuliers (déchets diffus spéciaux (DDS), déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), lampes à économie d'énergie, déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), piles et batteries, huiles de vidange, huiles alimentaires, textile, ...).

DÉCHETS	ACCEPTÉS	REFUSÉS
	<p>Encombrants Végétaux Gravats Ferrailles Bois Cartons DDS DEEE (D3E) Lampes à économie d'énergie DASRI Piles et batteries Textile Cartouches d'imprimante CD, CD-ROM, DVD Plastiques agricoles Huile de vidange Huile alimentaire Capsule café</p>	<p>Médicaments Pneus Ordures ménagères Déchets industriels Bouteilles de gaz Extincteurs Déchets à base d'amiante Produits radioactifs</p>

En plus des déchèteries, la communauté de communes bénéficie d'une plateforme de compostage à Barjac, mise en place par le SICTOBA. Cette opération a pour objectif de diminuer la quantité de déchets enfouis dans l'ISDND de Grospièrres grâce au compostage en mélange des déchets verts et des cartons apportés par les particuliers et les services techniques des communes adhérentes.

Une vente de compost est organisée sur la plateforme pendant les horaires d'ouverture de la déchèterie attenante.

Collecte en déchèterie : Tonnage

COLLECTE DÉCHÈTERIES 2016

2016	Site de Bordezac	Déchèterie Bessèges	Déchèterie St Victor	Plateforme Méjannes	Sictoba Barjac	Collecte cartons des pros
Déchets Verts	360,06	324,92	844,88	227,81	1 398,78	-
Plastique agricole	-	2,98	-	-	-	-
Gravats	549,52	276,5	1 353,74	181,38	259,05	-
Ferrailles	3,68	118,64	160,26	-	62,34	-
Encombrants	192,1	414,56	957,83	127,36	238,48	-
DDS	-	9,761	19,70	-	7,08	-
Cartons	-	51,03	86,52	-	2,64	165,87
Bois	-	116,28	450,48	-	197,63	-
DEEE	-	81,867	117,44	-	56,36	-
TOTAL	1 105,36	1 396,538	3 990,85	536,55	2 222,36	165,87

Les tonnages de la déchèterie gérée par le Sictoba et située à Barjac sont mis à titre indicatif car ils ne concernent pas seulement les communes de Saint Sauveur de Cruzières et de Barjac mais également d'autres communes de l'Ardèche.

Coûts de gestion des déchèteries et recettes

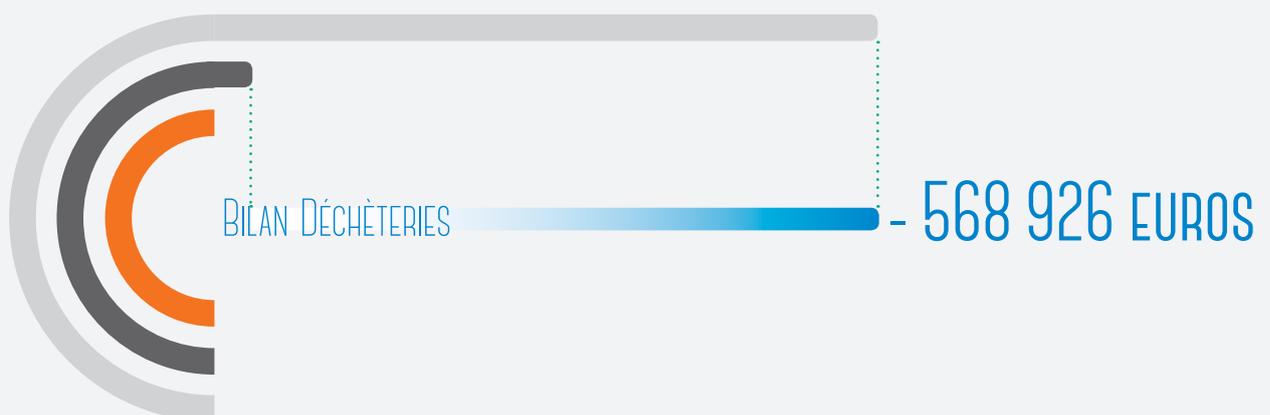
COÛTS TTC : **587 384 EUROS**

Société Jouvert	Rotation Bennes Bessèges	43 535 €
	Location groupe électrogène	2 160 €
Société Delta Recyclage	Location/Enlèvement/ Traitement Benne carton Bessèges	10 997 €
	Enlèvement Plastique agricole	393 €
Société Cévennes déchets	Gardiennage déchèterie Bessèges	42 939 €
	Location bennes plateforme Méjannes	2 970 €
		102 994 €

2	SMIRITOM	Rotation Bennes St Victor et Méjannes	102 897 €	424 486 €
		Traitement déchèterie	278 650 €	
Société Cévennes déchets	Gardiennage déchèterie St Victor	42 939 €		
3	SICTOBA	Gestion déchèterie Barjac	59 904 €	59 904 €

RECETTES TTC : 18 458 EUROS

1	2	Eco-système (D3E)	Reversement éco-organisme	11 629 €	18 458 €
		Eco TLC	Reversement éco-organisme	1 953 €	
		Philtex	Soutien textile	3 424 €	
		Ecomobilier	Soutien à la communication	132 €	
		Jouvert	Ferraille	1 320 €	



DÉPENSES TTC

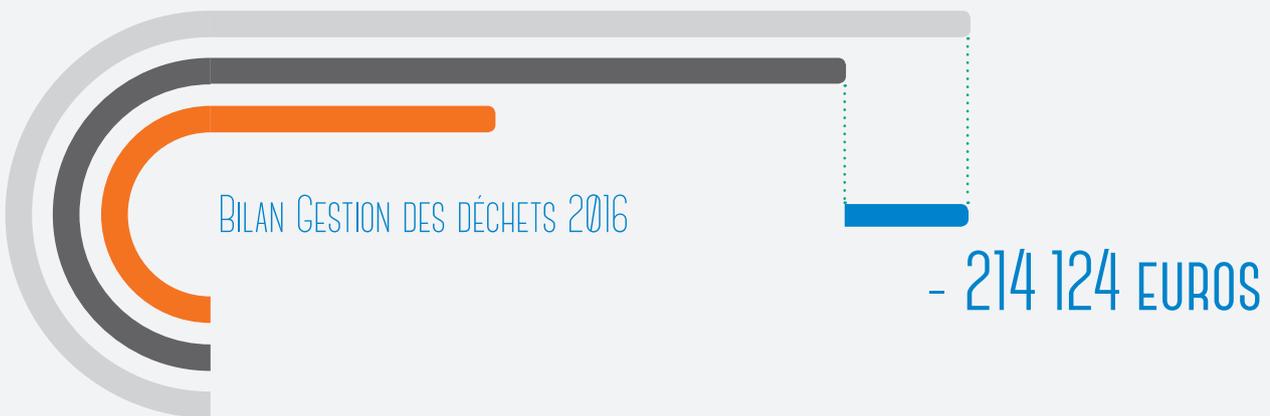
	DESCRIPTIF	DÉPENSES
Collecte en régie communale	Collecte OM, encombrants, cartons	183 245 €
Société Jouvert	Traitement ISDND (OM)	105 600 €
	Rotation Bennes Bessèges	43 535 €
	Location Groupe électrogène	2 160 €
	Collecte OM	164 269 €
Société Sita Suez	Collecte OM	299 505 €
Société Sonzogni	Collecte OM + nettoyage des bacs	420 634 €
SMIRITOM	Traitement ISDND (OM au TMB Salindres)	426 443 €
	Traitement emballages/papiers	57 809 €
	Rotation Bennes St Victor et Méjannes	102 897 €
	Traitement déchèterie et Méjannes	278 650 €
	Refus collecte sélective	6 317 €
SICTOBA	Traitement ISDND (OM)	133 293 €
	Collecte et traitement Tri	16 149 €
	Gestion déchèterie Barjac	59 904 €
Taxe Etat	TGAP	57 952 €
Société Delta recyclage	Collecte et traitement (collecte sélective)	51 623 €
	Location/Enlèvement/Traitement Benne carton Bessèges	10 997 €
	Enlèvement Plastique agricole	393 €
Sous -Total		2 421 375 €

DEPENSES TTC

	DESCRIPTIF	DÉPENSES
	Report Sous- Total	2 421 375 €
Société Cévennes Déchets	Gardiennage déchèterie Bessèges et St Victor de Malcap	85 878 €
	Collecte et traitement (collecte sélective)	62 338 €
	Location benne Méjannes	2 970 €
	Traitement pneus	1 035 €
	Compactage	8 258 €
Société Vial recyclage	Collecte et traitement des emballages (collecte sélective verre)	22 937 €
Ligue contre cancer	Don	1 878 €
Fournitures eau/électricité		2 657 €
Matériels pour service technique		10 599 €
Carburants		21 149 €
Crédit bail mobilier		3 624 €
Locations immobilières		4 400 €
Véhicules entretien, Entretien compacteur ISDI et déchèterie St Victor		29 998 €
Caution ISDND + ISDI et assurances		8 514 €
Dépenses liées aux marchés, à l'ISO et au logiciel de facturation		16 534 €
Frais de Personnel (Salaires chargés + Rbt des contrats aidés)		237 201 €
Frais de télécommunication		1 135 €
Divers entretiens et interventions sur site Bordezac, St Victor et Bessèges		31 099 €
	TOTAL	2 974 059 €

RECETTES TTC

		DESCRIPTIF	RECETTES
TEOM			2 260 498 €
Redevance Spéciale, Campings et Maisons de retraite			298 588 €
Société Delta recyclage	Vente de matériaux		16 517 €
Société Jouvert	Vente de ferraille		1 320 €
Eco TLC	Soutien		1 953 €
Société Cévennes Déchets	Vente de matériaux		10 566 €
OI-Manufacturing	Vente de matériaux		17 261 €
Adelphe (collecte sélective)	Reversement d'éco-organisme		110 421 €
Eco-système (D3E)	Reversement d'éco-organisme		11 629 €
Régie composteur	Vente		740 €
Philtex	Soutien		3 424 €
Ecofolio	Soutien		27 018 €
Total			2 759 935 €



Glossaire

ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux

ISDI : Installation de stockage de déchets inertes

SICTOBA : Syndicat intercommunal de collecte des ordures ménagères de Basse Ardèche

SMIRITOM : Syndicat mixte intercommunal de réalisation des installations et du traitement des ordures ménagères

Haut de quai : Expression désignant, dans l'exploitation d'une déchèterie, la part consistant à gérer l'installation (accueil des usagers, gestion des apports de déchets, etc.)

Bas de quai : Expression désignant, dans l'exploitation d'une déchèterie, la part consistant à éliminer les déchets recueillis sur l'installation

Sous-traitant : personne physique ou morale à qui un entrepreneur confie sous sa responsabilité tout ou partie de l'exécution du contrat d'entreprise ou du marché public conclu avec le maître de l'ouvrage.

OM : Ordures Ménagères

TEOM : Taxe d'enlèvement d'Ordures Ménagères

REOM : Redevance d'enlèvement d'Ordures Ménagères

TGAP : Taxe générale sur les activités polluantes

TMB : Tri Mécano-biologique



BILAN DÉCHETS 2016

Qualité et prix du service public pour
l'élimination des déchets

Communauté de Communes de Cèze Cévennes

120 Route d'Uzès prolongée - 30500 Saint-Ambroix